

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité

- > **Gestion de la mobilité. Politiques de mobilité en Flandre et en Wallonie. Des échanges de bonnes pratiques**
- > **Sécurité routière. Un colloque pour faire le point**
- > **Intermodalité. La SNCB investit dans la création de nouveaux « Points vélo »**

> **sommaire**

Quelles politiques en Flandre et en Wallonie ? Des échanges de bonnes pratiques

Le 23 octobre dernier, une délégation de Conseillers en mobilité (mobiliteitsambtenaar) flamands, accompagnés notamment de représentants de l'Université d'Hasselt, de l'association « Vlaamse Stichting Verkeerskunde », de la Vrije Universiteit Brussel, de l'association des provinces flamandes, ... s'est rendue à Namur, afin de découvrir quelques aspects de la politique menée en matière de mobilité en Région wallonne. L'objectif était d'établir des liens, de renforcer une coopération balbutiante, en présentant les côtés positifs des initiatives et des outils développés.

La plupart des communes flamandes disposent d'un Plan communal de mobilité (appelé « gemeentelijk mobiliteits plan ») et environ deux-tiers ont un (ou plusieurs) Conseiller(s) en mobilité.

Il n'existe pas de formation spécifique de Conseiller en mobilité en Flandre. Une formation consacrée à la mobilité, à la sécurité routière et à la science routière est dispensée dans les écoles supérieures de Courtrai et de Diepenbeek. Des cours y sont donnés chaque mercredi après-midi durant 3 ans. Lorsqu'une commune engage un CeM, elle souhaite généralement que celui-ci suive cette formation (ou qu'il l'ait suivie, cependant les personnes qui ont suivi la formation sont généralement déjà engagées par les bureaux d'études, l'administration, ...). À noter encore que l'Université de Hasselt dispense une formation consacrée à la science routière, d'une durée de 5 ans.

Les Conseillers en mobilité sont donc à l'affût de formations pratiques pour les aider au quotidien. Avec l'Université de Hasselt, le Vlaamse Stichting Verkeerskunde (VSV), organise à leur intention la « Mobiliteitsacademie ». Celle-ci possède des points communs avec notre Réseau des CeM, l'aspect convivial étant moins présent, puisque les CeM se connaissent moins bien. L'académie de mobilité propose des formations d'un ou de plusieurs jours sur un thème spécifique, souvent liées au travail du CeM. L'association flamande des communes (VSG) et d'autres partenaires sont consultés pour l'élaboration du programme.

Issus de divers milieux (administrations, écoles, entreprises, ...), les Conseillers en mobilité, ainsi que toutes les personnes intéressées, travaillant dans le domaine de la mobilité, reçoivent deux fois par an un programme reprenant toutes les formations organisées. Ces formations, qui existent depuis plus de quinze ans, sont parfois payantes et toujours ouvertes à tous (plus de 5000 invitations sont lancées), en fonction des intérêts de chacun. Ces modules sont, soit pratiques, soit théoriques, comme nos formations continues.

La visite du 23 octobre constituait l'un des modules de formation proposé au programme de cette année. Il a permis aux participants de prendre connaissance des initiatives typiquement wallonnes en la matière, organisées dans le cadre des activités de la Direction de la Planification de la Mobilité. Parmi celles-ci, la formation de base des CeM a vivement intéressé les organisateurs, qui souhaitent réfléchir à la manière de mieux encadrer leurs CeM.

L'après-midi fut consacrée au thème du vélo. Il n'y a pas de Maison des Cyclistes en Flandre. Par ailleurs, alors que traditionnellement les parents éduquent leurs enfants à rouler à vélo en rue, cette pratique est en baisse à l'heure actuelle. La politique vélo pratique menée en Wallonie les a donc intéressés. La visite de Namur à vélo, en compagnie de Fabian Lorent, membre de Pro Velo et CeM, a été fort appréciée.

Le 19 décembre dernier, c'est le directeur et quelques agents de la Direction de la Planification de la Mobilité qui se sont rendus à leur tour à Malines pour rencontrer leurs collègues flamands et échanger de l'information.

Indépendamment du côté très sympathique de cette journée, cette visite était tellement intéressante que nos interlocuteurs ont accepté de venir exposer leur méthode de travail aux CeM, lors de la prochaine rencontre annuelle.

Des documents en français à ce sujet sont déjà disponibles au CDDM.

Pour en savoir plus : <http://www.verkeerskunde.be>

Contact : Brigitte ERNON
Tél. : 081 77 31 32
brigitte.ernon@spw.wallonie.be





Sprimont : sécurisation de passage piéton. Source : SPW – Direction de l'Édition.

André Antoine, Ministre wallon des Transports a clôturé la matinée en rappelant les grands axes de sa politique en faveur d'une mobilité plus sûre. Il a également abordé la problématique de la multiplicité des acteurs concernés, à différents niveaux, et sur la nécessité de mettre en place des « lieux » de concertation, indispensables pour garantir la pertinence et la cohérence des mesures prises, notamment au sein des trois régions du pays. Car la régionalisation de la sécurité routière semble bel et bien dans l'air !

Pour en savoir plus : Les interventions seront prochainement disponibles sur le site : <http://www.uvcw.be>.

> Intermodalité



La SNCB investit dans la création de nouveaux « Points vélo »

Les premiers « Points Vélo » ont ouvert leurs portes en 2007 aux abords de gares belges. Ils remplissent diverses fonctions : surveillance et entretien des parkings vélos, location pour voyageurs, navetteurs, étudiants et touristes, location de vélos d'entreprise et petit entretien. L'objectif est de promouvoir la combinaison de l'usage du vélo avec les transports en commun d'une part et de créer de l'emploi dans le secteur de l'économie sociale d'autre part. En effet, l'exploitation des Points vélo est confiée à des organisations socio-économiques qui se sont portées candidates auprès de la SNCB Holding.

Actuellement, ils sont implantés à Bruxelles-Nord et en Flandre. De nouveaux Points vélo vont s'ouvrir progressivement dans toutes les gares importantes du pays. Ainsi, en décembre 2008, la SNCB a approuvé la création de services similaires dans 16 nouvelles gares : 4 à Bruxelles, 7 en Flandre et 5 en Wallonie : à Mons, Gembloux, Liège, Namur et Ottignies.

Pour en savoir plus : <http://www.pointvelo.be>.

> Sécurité routière

Une colloque pour faire le point

Ce mardi 20 janvier, l'Union des Villes et des Communes de Wallonie a organisé, aux Moulins de Beez, un colloque consacré à la problématique de la sécurité routière, en regard des outils, des moyens et des responsabilités des communes.

La matinée a débuté avec une intervention présentant quelques chiffres sur les accidents, les défis à relever, les facteurs de risques liés à l'infrastructure et les aménagements permettant de sécuriser les lieux. Les compétences et les responsabilités des communes et autres gestionnaires de voirie ont fait l'objet du second exposé. Une troisième contribution a concerné les règlements complémentaires de police et en particulier le rôle de la tutelle, aujourd'hui régionalisée, et les services qu'elle est susceptible de rendre à la commune, et ce, de manière proactive, c'est-à-dire au moment de l'étude du projet de signalisation.

Dans un second temps, la place occupée par la sécurité routière dans les Plans communaux de mobilité a été examinée dans les différentes phases de l'élaboration de ceux-ci : lors de la réalisation du diagnostic, de la définition des objectifs et de la conception des fiches-actions, à travers quelques exemples précis. Ensuite, la commune de Sprimont a brièvement présenté son PCM et s'est attardée sur les différentes réalisations qui en ont découlé et qui avaient notamment pour objet une sécurisation des lieux. Le président de l'UVCW a quant à lui insisté sur les moyens qui sont nécessaires pour que les communes puissent remplir leurs missions, sur le plan de l'adaptation des infrastructures, d'une politique favorable au report modal, en s'appuyant entre autres sur l'éducation et la sensibilisation des riverains et des usagers. Il a également posé au Ministre la question du devenir du Fonds de la sécurité routière.



Bruxelles : « point vélo » SNCB, à la gare du nord. Source : ICEDD.



> Conseils de lecture

Breda, faire la ville durable, Sous la direction d'Ariella Masboungi, Editions le Moniteur, 2008.

Ce livre explique comment passer de l'écoquartier à la construction d'une vraie ville durable pour tous, c'est-à-dire une ville qui se distingue par sa qualité environnementale, le plaisir de la vie quotidienne, son charme, son audace, sa diversité d'activités culturelles et économiques. L'exemple de Breda est à ce titre éloquent, prouvant aussi que la ville durable est rentable et est un facteur de dynamique sociale et économique, à condition d'être pragmatique et inventif. Un ouvrage richement illustré et agréable à lire...

La mobilité qui fait la ville : actes des 3^{èmes} rencontres internationales en urbanisme de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, Sous la direction de Y. Chalas de F. Paulhiac, Certu, 2008.

Au cœur des débats scientifiques, la mobilité quotidienne des individus a été questionnée au regard des transformations sociales, économiques, territoriales, et politiques qui traversent les métropoles contemporaines. Trois dimensions de la relation entre ville et mobilité sont étudiées dans cet ouvrage collectif : les nouvelles configurations socio-spatiales des pratiques de mobilité quotidienne, les enjeux des nouvelles approches théoriques et méthodologiques pour les comprendre et le renouvellement de l'action publique urbaine relative à la gestion des déplacements. Les auteurs français, québécois et suisses offrent des éclairages pluridisciplinaires sur ces phénomènes de la mobilité spatiale quotidienne.

N'hésitez pas à contacter le CDDM pour toute recherche personnalisée !

Infos : Brigitte Ernon, gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

Photo de couverture : Malines : quai flottant sur la Dyle réservé à la mobilité douce. Source : Réseau des CeM.

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32
Céline Fecci, tél. : 081 77 31 34
Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21
Fax : 081 77 38 22
MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur
reseau-cem@met.wallonie.be
<http://cem.mobilite.wallonie.be>

> L'Agenda

Du réseau

- 28 avril 2009. Démarrage d'un cycle de formation de **Mobility manager**.
- Automne 2009 : Démarrage d'un nouveau cycle de formation de base des **Conseillers en mobilité**.

Infos : Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32,
bernon@met.wallonie.be
Bernadette Gany, tél. : 081 77 30 99,
bgany@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

- Cycle de formation : « La route et le développement durable » (deux derniers jours sur 5 organisés)
Le 5 mars 2009, « **Choix et conception de revêtement bitumineux durables** » et le 24 mars 2009 « **Voiries urbaines** », auditorium du CRR à Sterrebeek

Infos : L. Bosmans, CRR
Tél.: 02 766 03 55, l.bosmans@brrc.be, <http://www.brrc.be>

- Formations Gamah
Le 9 mars 2009 : « **De la voirie piétonne au sentier de promenade, l'accessibilité est incontournable** »,
Le 23 mars 2009 : « **SECU, 4 maillons pour un bâtiment accessible** »,
Le 11 mai 2009, « **Formation pratique** », boulevard du Nord 8 à Namur.

Infos : Bernadette Dave, Gamah
Tél. : 081 24 19 37, Fax : 081 24 19 50
bernadette.dave@gamah.be, <http://www.gamah.be>

- Du 12 au 15 mai 2009, Conférence Vélo-city : « **Re-cycling cities** », à Bruxelles.

Infos : info@velo-city2009.com, <http://www.velo-city2009.com>

> Anniversaire CeM

En 1999 se clôturait le premier cycle de formation de base des Conseillers en mobilité. Depuis lors, une vingtaine de cycles ont été organisés, formant ainsi plus de 750 CeM sur le territoire wallon.

2009 sera donc l'occasion de fêter dix années de formation de CeM !

D'ores et déjà, inscrivez la date du vendredi 11 décembre 2009 dans votre agenda. A partir de 16H30, une séance académique accueillera les invités. Elle sera suivie d'une soirée festive réservant bien des surprises !

